

MOTION DES ÉLUS DU CSE

Déploiement des nouveaux outils de diffusion du CDA dans le cadre du déménagement du CDA CECOM de Malakoff vers MFTV

Le déménagement du CDA CECOM de Malakoff vers MFTV bouleverse déjà les repères et l'organisation des équipes. Il suppose une préparation rigoureuse, en particulier sur les outils de diffusion qui garantissent la continuité de l'antenne. Ce n'est pas ce que constatent les élus.

Les salariés, y compris les chefs de chaîne (MBT et Phenix Editor), ont été formés sur un système non finalisé, très différent de celui utilisé aujourd'hui au CDA, fondé sur la technologie 2110 (grille IP). Les équipes ne disposent au final que d'une journée de formation sur un outil non stabilisé, qu'elles devront utiliser dans un nouvel environnement de travail.

Aucun calendrier des recettes n'a été communiqué et les livraisons restent sans date. Il n'existe ni liste exhaustive des éléments à tester, ni phase de test avancée. Le workflow proposé n'est pas adapté à nos métiers et à nos méthodes de travail.

Les cinq référents chargés des tests, non détachés à temps plein, et un atelier par mois ne sont pas à la hauteur du projet. Lors du dernier remplacement de régie, les référents avaient pourtant été détachés à temps plein. Les référents ne sont pas des cautions et ne sauraient dédouaner les responsables de la gestion du projet et de leurs choix. Les équipes, qui préparent déjà le déménagement tout en assurant leur activité, sont sous l'eau.

Les formateurs sont aussi débordés, les documents support de formation fournis sont inadaptés et obsolètes dû à un projet non stabilisé.

Les élus avaient pourtant prévenu que les dates étaient trop courtes. La direction n'a pas tiré les leçons des difficultés rencontrées à la fabrication il y a un an : calendrier contraint, outils non finalisés, moyens insuffisants. Cette mauvaise gestion du projet est dénoncée.

Le CDA assure la diffusion centralisée de sept régions ultramarines. Il ne s'agit pas d'un simple changement d'outil, mais d'un projet qui touche à la continuité et à la qualité des antennes du réseau des 1ère.

Cumuler le déménagement, le remplacement complet du système de diffusion et un calendrier dont la faisabilité n'est pas démontrée fait peser un risque majeur sur nos antennes.

Les élus émettent de très fortes réserves sur la capacité du CDA à être opérationnel aux dates annoncées. Ces réserves ne relèvent pas d'une opposition au changement : elles reposent sur des difficultés constatées et des incertitudes persistantes sur la finalisation et les tests du système. La direction ne pourra pas dire qu'elle n'a pas été alertée. Si elle maintient ce calendrier, elle devra assumer

seule les conséquences de ses choix. Les salariés ne sauraient être mis en cause, notamment par des demandes d'explication, pour des dysfonctionnements dont la responsabilité incombe à la direction.

Une mise en production prématurée pourrait provoquer des incidents de diffusion subis par les stations, qui ne maîtrisent ni les choix techniques ni le calendrier. Les élus du CSE invitent les représentants du personnel des stations à demander des garanties précises et à relayer ces alertes auprès de la direction du Pôle Outre-mer et de la commission OM du CSE Centrale.

En conséquence, les élus du CSE demandent à la direction :

- de communiquer sans délai un calendrier précis des recettes, des livraisons et de la mise en production
- de produire une liste exhaustive des fonctionnalités et équipements à tester, avec des critères de validation définis
- de ne fixer aucune date de bascule tant que le système n'est pas finalisé, testé et validé, et de dissocier si nécessaire le calendrier du déménagement de celui du déploiement de MBT
- de détacher à temps plein les référents, avec des moyens à la hauteur des enjeux
- de reprogrammer des formations sur un système stabilisé, d'une durée suffisante
- d'associer les stations ultramarines à l'évaluation des risques et de leur communiquer les garanties de continuité de diffusion
- de prévoir des procédures de secours et de retour arrière documentées et testées avant toute bascule
- de garantir que ni les référents ni les salariés ne seront tenus responsables des dysfonctionnements liés aux choix imposés par la direction.
- La garantie du nombre de jours double-run soit identique pour toutes les équipes

Le site de Malakoff restant en activité pour la transmission jusqu'à la fin du premier trimestre 2027 minimum, un report du déménagement du CDA CECOM est possible et rien ne justifie de précipiter la bascule.

Moderniser les outils est nécessaire. Mettre en danger la diffusion de sept régions ultramarines pour tenir une échéance ne serait ni acceptable ni responsable.

Motion adoptée par les élus du CSE le 15/10/2026.

Les Organisations CFDT, CGT, FO et SNJ s'associent.